



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 16 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSISTANCE AU VANUATU : POINT DE SITUATION N°3

Dans le cadre de la mise en œuvre la mission d'assistance aux sinistrés, suite au passage du cyclone « PAM » au Vanuatu, une nouvelle réunion de coordination s'est tenue ce matin au Haut-commissariat de la République, en présence des autorités consulaires de Nouvelle-Zélande, d'Australie, des Forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC), de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCRG) et de la Présidente de la Croix-Rouge Française (délégation de Nouvelle-Calédonie).

Dans le cadre des accords FRANZ¹, des vols sont réalisés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France afin d'effectuer une reconnaissance des zones touchées et de définir les priorités concernant les besoins de la population sinistrée en lien avec les autorités locales.

Ainsi, deux vols de reconnaissance ont été effectués ce matin par des avions de patrouille maritime de type P3 de la *Royal Australian Air Force*.

Ce matin, un avion de surveillance maritime de type Gardian des FANC a également effectué un vol de reconnaissance. A son bord, deux personnes de l'organisation gouvernementale National Disaster Management Office (NDMO) ont embarqué à Port-Vila et ont pu mettre à contribution leurs connaissances du territoire.

Par ailleurs, un avion CASA des FANC doit décoller de la Base Aérienne 186 Paul Klein (Nouvelle-Calédonie), à 14 heures, ce jour.

A son bord, embarqueront :

- des techniciens de la société Électricité et eau de Nouvelle-Calédonie (EEC), qui détient une filiale au Vanuatu, et 1 tonne et demi de fret ;
- un spécialiste de la Croix-Rouge française (habitation et tôlerie)
- une pièce fournie par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), essentielle pour rétablir le lien aéronautique entre les aéroports et donc les vols commerciaux ;
- le Chef d'Etat Major de la Zone de défense et de Sécurité du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, le LCL Clément PREAULT (officier de sapeur-pompier) sera également projeté sur zone afin de faciliter la coordination des actions et de faire le lien avec l'ONU.

¹ L'accord FRANZ a été signé le 22 décembre 1992 et engage ses signataires (France, Australie et Nouvelle-Zélande) à échanger leurs informations afin d'assurer le meilleur usage de leurs ressources pour les opérations de secours à la suite de cyclones et autres désastres naturels dans la région.

Contact presse :

Service communication

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr